NON À L'ARBITRAIRE ET À LA SANCTION DES VOIX POLITIQUES DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION PERMANENTE !

Le Gouvernement de la FW-B entend adopter un **décret qui exclut du financement** les associations dites **proches d'un parti politique**.

Cette évolution du cadre législatif menace notre secteur et son rôle critique, et plus largement l'ensemble du secteur associatif.

Il est encore temps d'agir !



Pour marquer notre désaccord avec ce projet porté par la Ministre Degryse et symboliser le bâillonnement des voix critiques qu'il installe...



Au début de sa prise de parole, levons-nous et collons-nous un sparadrap sur la bouche !

Nous vivons en démocratie ; chaque citoyen a non seulement la possibilité mais le devoir d'infléchir les options des princes qui nous gouvernent.
Marcel Hicter, 1970

Ensemble, résistons à ce projet de réforme !

Nous refusons le bâillonnement des voix politiques dans notre secteur !

Le projet de décret que porte le gouvernement s'attaque
- ➔ **aux associations d'Éducation Permanente**
- ➔ **aux Organisations de Jeunesse**
- ➔ **aux Centres d'archives d'intérêt patrimonial**

Ce projet constitue une **remise en question de principes fondamentaux** :

- Le pluralisme et les libertés d'expression et d'association ;
- La fonction démocratique et critique des associations, en particulier celles de l'EP ;
- L'ancrage des associations dans une histoire, notamment celle des mouvements sociaux ;
- La viabilité d'une partie importante du secteur.

Les critères retenus pour déterminer les associations tombant sous le coup de ce définancement sont particulièrement larges et laissent place à une application **arbitraire**.

Ces mesures sont **discriminatoires** à l'encontre des associations qui rencontrent les critères décrétaux et auxquelles s'appliquent les mécanismes de contrôle sectoriels.

Ce dossier transversal est dangereux pour l'écosystème associatif, au-delà des structures directement visées aujourd'hui. C'est un enjeu pour la **démocratie**, dont l'éducation permanente est un des poumons !

Ensemble, résistons à ce projet de réforme !

Pour plus d'information sur ce projet de réforme et sur les actions menées par la FESEFA (fédération représentative du secteur de l'Éducation permanente), rendez-vous sur notre site.

fesefa.be/**education-permanente**
→ Défense du pluralisme

info@fesefa.be
02 315 96 20
fesefa
Fesefa

Éditrice responsable : Farah Ismaïli | Rue d'Arenberg 44/5 - 1000 Bruxelles - Ne peut être jeté sur la voie publique.